

## À Dieppe, les Accompagnants d'élèves en situation de handicap préparent la rentrée de septembre 2020

Loïc Potier

3-4 minutes

François-Xavier Durand, délégué CGT éduc'action, a admis que l'épineux dossier des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) avait été étudié par l'inspection d'académie. « *Il y a des progrès par rapport à la situation de la rentrée scolaire de 2019, quand nous avons protesté contre le sort des AESH, complètement oubliés avec des salaires payés en retard, des conditions de travail indignes. La copie est loin d'être parfaite, mais nous avons eu le sentiment d'une écoute de la part de l'inspection académique.* »

Le point sur lequel le délégué syndical est satisfait reste la signature des contrats pour la rentrée de septembre 2020 qui est en cours. « *Les 250 AESH concernés sur les secteurs Dieppe Ouest et Dieppe Est ont reçu leur contrat cette semaine. Ils seront rémunérés à la fin du mois de septembre, normalement. L'an dernier, certains ont touché leur dû avec beaucoup de retard. Je rappelle que les accompagnants font souvent des temps partiels et n'ont pas de gros salaires.* »



**A partir de 1€**

**L'ABONNEMENT NUMÉRIQUE**

- Accès à 100% des contenus sur le site web
- Votre journal et ses suppléments en version numérique

**JE M'ABONNE**

### Attention aux affectations

Autre satisfaction pour le syndicaliste : « *La réorganisation des services avance avec d'un côté les AESH dont l'employeur est le rectorat et de l'autre, les différents collèges et lycées. Pour cette*

*deuxième catégorie, tout sera centralisé au lycée Flaubert de Rouen. Ce n'est pas parfait, mais il y a une forme de cohérence. Chaque AESH se verra fournir un formulaire expliquant les démarches à suivre en cas, par exemple, d'arrêt maladie. Cela répond à une demande de notre part. »*

*Le syndicat CGT reste toutefois très vigilant. « Nous restons très attentifs aux différentes affectations. Je prends l'exemple d'une dame qui habite à Dieppe, employée au lycée Neruda et qui est parachutée à Saint-Saëns. Il faudra être très rigoureux sur la rédaction des contrats, des horaires tant pour ceux qui assistent un élève en particulier que pour ceux qui sont dans les classes spécialisées Ulis. Nous devons aussi défendre la formation des AESH qui peuvent rencontrer, d'un élève à l'autre, des handicaps très différents. Pour tout cela, nous allons continuer les négociations afin de lutter contre la précarité et les petits calculs. Il en va du bien-être des AESH qui font un métier de dévouement difficile et des élèves qui en ont besoin. Pendant l'épisode de la crise sanitaire, ils n'ont pas laissé tomber. »*

### **Une drôle de rentrée lundi**

*François-Xavier Durand regrette la désorganisation générale pour préparer la rentrée de lundi 22 juin 2020, avec des mesures sanitaires assouplies. « J'ai appris comme tout le monde la réouverture des écoles dans le discours d'Emmanuel Macron du 14 juin. Nous avons reçu la note officielle du rectorat, ce jeudi 18 juin à 7 h 30. Nous avons 48 heures pour organiser la rentrée, avertir les parents. Ces deux semaines de cours ressembleront davantage à une garderie généralisée. Il faut toutefois se satisfaire du retour à l'école des enfants, pour reprendre contact avec ceux qui auraient décroché. La rentrée de septembre 2020 ? Nous voulons d'ores et déjà des protocoles sanitaires fiables afin de nous organiser et d'assurer au mieux l'accueil des enfants. »*